



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 33 du 19 avril 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

INSTRUCTION N° 501260/ARM/SGA/DCSID/DPMIL/BMIL

portant abrogation de deux textes infra-réglementaires.

Du 16 avril 2024

INSTRUCTION N° 501260/ARM/SGA/DCSID/DPMIL/BMIL portant abrogation de deux textes infra-réglementaires.

Du 16 avril 2024

NOR A R M S 2 4 0 0 7 6 9 J

Texte(s) abrogé(s) :

- [Directive N° 2065/DEF/DCG/T/EJTA du 12 mai 1989 concernant le document ARAMIS.](#)
- [Instruction N° 3300/DEF/DCG/T/EJTA du 10 novembre 1989 relative à la documentation du service du génie.](#)

Référence de publication :

1. La directive N° 2065/DEF/DCG/T/EJTA du 12 mai 1989 concernant le document ARAMIS est abrogée.
2. L'instruction N° 3300/DEF/DCG/T/EJTA du 10 novembre 1989 relative à la documentation du service du génie est abrogée.
3. La présente instruction est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général hors classe de l'armement,
directeur central du service d'infrastructure de la défense,*

Alexandre BAROUH.